

# COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 MAI 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 327 928 600 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, n° 26 Place des Nations Unies, s'est tenue le vendredi 7 mai 2021 à 10 heures par webinaire/visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Jaouad HAMRI**, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2020, publiés dans les journaux d'annonces légales « Le Matin » du 29 mars 2021 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 6 avril 2021, ont été toutes approuvées et n'ont subi aucune modification.

**Jaouad HAMRI**

Président du Conseil de surveillance

COMMUNIQUÉ



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change